LA HERNIE GUÉRIE

Au premier rang des bienfaisantes découvertes qui utilisent les données de la science, pour les appliquer au soulagement et à la suppression des misères de l'humanité se place le **Bandage Electro-Médical MARIE Frères.**

Un fait le funeste fléau de la hernie, au dos plus décourageants par l'étendue et la soudaineté de ses ravages, est définitivement vaincu.

Grâce à une adaptation ingénieuse des courants de faible tension mais d'une activité continue, le bandage Electro-Médical opère radicalement la cicatrisation et le resserrement de l'anneau inguinal. L'intestin est donc replacé dans sa cavité normale, et du même coup sont supprimés la souffrance et le danger, fatal et vrais tôt du hernieux, si négligé de se munir du seul appareil empêchant l'affranchir de son infirmité.

MM. MARIE Frères, 108, rue de Rivoli, à Paris, adressent gratuitement sur demande les **Nouvelles Etudes sur la Hernie** qui sentiment une démonstration parlante de l'excellence de cette méthode souveraine.

On sait que, depuis longtemps, la Maison MARIE Frères délègue dans tous les départements des Colinbourlaires d'une compétence éprouvée qui propagent dans toute la France les merveilleux effets du **Bandage Electro-Médical.**

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que, cette de ces éminents Spécialistes, qui visite régulièrement notre région, se rend de nouveau à

ROUBAIX, Vendredi 25 Juin, Hôtel du Centre.

CEINTURES SPÉCIALES MARIE FRÈRES pour Descentes de Matrices

1941

ROUBAIX

PETIT VOLEUR

Dimanche vers huit heures du soir, le sous-chef de gare de service, a remis entre les mains de l'agent Stadler, le jeune Louis Leclercq, 13 ans, demeurant rue de Mouvaux, cour Sion 2, qui venait de voler un morceau de plomb sur la toiture de la savonnerie Victor Vaissier.

En raison du jeune âge de l'inculpé, et du peu d'importance du vol, cette affaire n'aura pas de suite.

UN MONSIEUR QUI CHERCHE SA FEMME

Mme Sophie Cahin, femme Vandenhaute, rue d'Espagne, 38, fut réveillée la nuit dernière, vers minuit, par le bruit d'une personne qui tentait de ouvrir du bruit qu'elle venait d'entendre et trouva Gustave Bouquet, 33 ans, débourreur, rue du Duc-pour Tentelin, 17, qui s'était introduit, chez elle en brisant plusieurs carreaux.

Elle lui demanda ce qu'il faisait là à cette heure? « Je cherche ma femme, répondit le quidam », qui fut invité à sortir et qui, pour sa façon assez bizarre de pénétrer chez les particuliers, a été gratifié d'un procès-verbal pour bris de clôture.

MODÉRER VOTRE ALLURE

C'est ce que conseille l'arrêté municipal du nouveau la vitesse des véhicules sur le Grand Place. Pour l'avoir oublié, un tripier, Louis Julien, rue Pierre-Motte, 35, qui obéissait à la loi de la vitesse Vient-Ancourt, a été l'objet d'un procès-verbal. Et il a, de plus, singulièrement aggravé son cas

N'ayant pas voulu s'arrêter devant l'injonction telle par l'agent Bailly, celui-ci se rendit chez le délinquant qui le reçut à la mode de Cambrenne, en lui lançant le mot historique. On lui voudra d'être poursuivi pour outrages.

UNE VOLEUSE ET SA COMPLICE POURSUIVIES

Des agents de service boulevard Gambetta, aperçurent vers neuf heures du matin, en rassemblement devant la maison de Mme Wen Audenaerde. Ils s'approchèrent et entraînèrent cette dame réclamant à Eugène Debaspree, 23 ans, soigneuse, rue de Thionville, 52, à Croix, qui se trouvait avec une amie, Louise Leblanc, 21 ans, journalière, rue Cugnot, 76, à Croix, un tablier que la première lui avait volé au marché.

Les deux complices furent invitées à se rendre au commissariat de police, mais Louise Leblanc prit la fuite à toutes jambes et disparut. Quant à Eugénie Debaspree, trouvée par sa femme, en train de voler un tablier, un portemonnaie, trois brochets, une chaîne tour de cou, une autre chaîne en métal, etc., dérobés à l'étalage de Mme Van Audenaerde.

Louise Leblanc, louffiée à son tour à Croix où elle fut retrouvée, était porteuse d'une paire de bottines dont elle indiqua la provenance, mais elle n'en sera pas moins poursuivie pour complicité de vol avec Eugenie Debaspree.

LE CHAPITRE DES POIROTS

Qui a un sobriquet, dit le proverbe. C'est pour justifier ce dicton, qu'Henri Cremers, marchand de poissons, rue Beaurewaert, comparaîtra devant le Tribunal de Simple police.

SAVON du CONGO blanchement du teint Victor VAISSIER

ACCIDENTS DU TRAVAIL

— Chez M. I. Watine-Delsoutre, filateur, rue Mimbertbes, jules Brouant, 14 ans, bâcleur, rue d'Halle, 19, a été grièvement blessé aux reins par le mouvement de rentrée du chariot d'un rezé deur, en se baissant. Il a demandé du repos ne blessé qui porte une double fixation co-démoralisé.

— Dans un chantier du boulevard de Paris, M. Fernand Beaussire, 34 ans, demeurant à Harquain (Belgique), maçon au service de M. Auguste Pennel, a été fait une toiture radio-carpienne droite, en tombant dans la cave du calorifère Vingt jours de repos Docteur Lepers.

LA 2e FÊTE RÉGIONALE DE GYMNASTIQUE A ROUBAIX

(4 et 5 juillet 1909)

2e fête régionale de gymnastique. U

La 1re Commission procédera mardi 12 juin, à sept heures du soir, à la réception des plus pour l'adjudication des sonnettes 1re, 2e, 3e et 4e exercices de la 2e fête fédérale de gymnastique. Les commissaires sont invités à y assister.

Mercredi 23, Réclame aux Galeries Lilloises : Eau de Cologne supérieure 65 degrés, parfum ambre, le flacon valant 6.50, vendu 3.70, le demi-flacon valant 4.00, vendu 2.65.

6698

REUNION DE COMMISSION

Une réunion de la 2e Commission aura lieu ce jourd'hui, mardi 22 juin, à 8 heures du soir ; cet ordre du jour : Questions suivantes : 1. Tramways de Roubaix et de Tourcoing. Lignes de Wattrelos, de Wasquehal, de Vosne-Ancourt, 2. Ordre du jour.

MUSÉE DE NADAUD

Réunion générale obligatoire aujourd'hui mardi 22 juin, à 8 heures du soir, au siège, 19, place Lapeyrouse, à Roubaix.

Ordre du jour : 1. Lecture des procès-verbaux et de la correspondance ; 2. Rapports des membres de la tombola ; 3. Préparation de la soirée théâtrale du 28 juin, pour la tirage de la tombola ; 4. Questions diverses ; 5. Divers nouvelles.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Paul Delfrennes, rue de l'Ommolet cour Boulers 3 — Arthur Lombart, avenue Julien Lagache — Marie Dervaillons, rue Blanchemaille — Louis Agnès, rue Decrenne, 95 — Jules Brick, 3 — Jean Landrieu, rue de la Vigne, cour Delcourt, 1 — Charles Cuvelier, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 13 — Jules Decocq, rue Chanzy, cour Dupuis, 32 — Julien Castelain, rue de Tourcoing, 84 — Daniel Desmoor, avenue Julien Lagache — Fernand Delebois, rue de Lannoy, 109 — Emile Allard, rue Anquez, 6.

Mariages. — Entre : Ramon Punti, employé de fabrique, rue du Chemin de fer, 13 et Ursule Delly, ouvrière, rue du Chemin de fer — Jules Leclercq, rattacheur, rue des Charpentiers, cour Declercq, 28 et Nathalie Deraede, rattacheuse, rue de la Planche Trouée.

Décès. — Pauline Salmelger, 75 ans, sans profession, rue du Fontenoy, 185 — Hortense Goes, 43 ans, sans, profession, avenue Julien Lagache, Montrœil, 1.

Condition publique des Matières textiles
DE LA VILLE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 14 au 19 juin 1909

Soies, 105 kilos.
Laines peignées, 220.951; fibres 32 [19; diverses et déchets, 37.700.
Cotons, 38.285. — Total : 374.561 kilos.
Marché à terme, 10.160 kilos.
Déconditionnement.
Tirage, 134; Conditionnement, 370.

TOURCOING

INTÉRESSANTE RELATION D'UN VOYAGE AU JAPON

Notes recueillies au jour le jour concernant le pays, les mœurs et coutumes des habitants, l'industrie et le commerce

(Suite)

Kobe, 16 Août.

Dîné chez M. Y... en compagnie de deux autres invités. L'un, un Américain, est en Japon depuis quelque ans.

— Alors, vous aimez le pays ? lui demandai-je

— Moi, dit-il avec force, j'aide tient, je les hait.

Il faut distinguer entre le pays et ses habitants

La tournée peut et doit trouver du charme à ce pays si joli et si nouveau ; la nature, les sanctuaires, les monuments des temps inégaux ont d'intérêt attachant, mais lorsque l'on a des ultaires ou des entreprises commerciales l'opinion devient unanime à réprouver et à déterger ces méthodes brouillées, ces manœuvres de concurrence de fraîtaire si manquant des principes de la plus vulgaire honnêteté. C'est du moins ce que j'entendis dire partout, quoique je ne l'aie pas encore éprouvé personnellement. Justement quelques instants auparavant, l'autre invité, agent d'une compagnie de navigation étrangère, m'avait dit que aucun rapport commercial avec les indigènes m'avait décidé qu'il avait habité le Japon au bagnes séjours, pendant dix ans ; qu'entre temps il avait visité les Indes, l'Indo-Chine, et l'Australie, mais qu'il avait fait les démarches les plus pénibles pour être renvoyé au Japon. le seul pays de l'Extrême Orient, il traitement tolérable ; celui-ci donc a tore le pays ; l'autre l'en abhorrait. Cela semble très bien ce que l'on éprouve ici, si exotique, bizarreries et subtoutiasiates

La partie de bridge étant prolongée, il ne fut pas question, dans lorsque l'on se quitta. On affranchir temple faisait rage. Ces Messieurs habitaient le haut de la colline, loin de mon hôtel. Je mon lots grand ennui, je me trouvai pas de l'irréchiba. Heureusement les Kobo-nuyas étaient tous rentrés tranquillement chez eux. Que faire? Partir à pied, dans ce déluge de rues inexprimable, m'inquiétait. Dans cette ville tentaculaire, à peine éclairée par les faibles lumignons des fabrications, l'échirage public n'existant pas ici. Dans le doute et à tâtons les flaques, me voilà parti. Pas un passant. De l'intérieur des maisons en papier, jaillaient parfois un chien qui hurle à mon passage, un enfant qui crie, et le grand silence reprend coupé par mes pas pressés.

Tout à coup, l'aperçois de loin une forme blanche, mince et élancée, venant dans ma direction, je frappai à chaque pas sur le sol un bâton rondant un son métallique ; ce n'est qu'un vulgaire 3e aveugle, revêtu de son manteau en pelle de rat, qui, en hiver, le protège du froid et contre le grand danger du pays, l'incendie. Il me frôle en passant sans paraître me voir, et lo reprend son chemin. Mais, hélas, hélas, je ne pendant de revoir enfin les lumières de Motomachi, proche de mon hôtel.

Je n'aurais pas voulu entreprendre cette course dans mesure autre pays, mais ici, les bandes noires en quête d'aventures sont encore inconnues et il faut le dire au crédit du Japon, car la sécurité y est complète. Cela changera sans doute lorsqu'ils seront aussi « civilisés » que nous ; et déjà cient déjà dans une certaine mesure, au lur et à mesure de l'industrialisation du pays. Quel dommage pour ces braves gens de devoir nous imiter ! Ils étaient si heureux, ayant conservé l'égalité entre les hommes, de n'avoir pas d'autres besoins que ceux de leurs ancêtres, et aujourd'hui, ils sont déjà faire grève et se rendre en ajoutant pour obtenir une satisfaisante augmentation de 15 ou 20 sous par jour ; mais les aimeraie augmentant, les impôts et les droits de douane les écrasent et les pauvres diables qui vivent à 1 sous par jour, leur crient, commencant à s'apercevoir des effets du progrès. Cette épre lutte pour la vie qu'ils vont connaître le ramènera peut-être pas leurs mœurs si douces ? C'est bien à redouter.

Depuis 1905, les salaires ont à peu près doublé ; voici un aperçu de ce qu'ils étaient à la fin de 1907 (par jour) :

	Au dessus de 14 ans Hommes	Femmes
Filature de soie, tr.	0 75	0 50
Chantiers mécaniques, tr.	1 32	0.55
Tabac	1 19	0 52
Imprimeries	0.70	0.50
Industrie électrique	1.17	0 75
	En dessous de 14 ans Hommes	Femmes
Filature de soie, fr.	0.37	0.25
Chantiers mécaniques	0 42	0.2[illegible]
Tabac	0.27	
Imprimeries	0.32	0.2[illegible]

Ceci ne n'est qu'un simple aperçu. Les charpentiers gagnent par jour et en francs : 1 62 ½ ; scieurs de long, 1.60 ; couvreurs en tuiles, 1 62 ½ ; charrois, 1.35 ; nuvrière agricoles 0.32 ½ ; journaliers 0 32 ½.

Dans les grandes usines, les ouvrière et sur tout les enfants logent à l'usine et paient leur nourriture, quand les filettes sont les enfants un mois, c'est à peine s'il leur restent encore un ren ou deux pour leur dur labeur.

Mais ce n'est pas toutes ces ce que les Japonais connaîtront tous les grands problèmes engendrés par leur nouvelle situation de producteurs industriels.

Yokohama 27 août.

Nous voici dans une jolie pagnouille ! La tempête en a fait de belles ! Plus de trains, toutes les lignes coupées. Donc plus moyen de s'éloigner de mon port. Mais le cousin Ama-Tsu-Kaze vient encore encouragée et en a supprimé la distribution d'eau ! Il en sera ainsi pendant 10 jours au moins, dit un avis du Maire, ce qui veut dire 15 jours minimum ou un mois.

Cela se reproduit à peu près tous les ans, et cependant rien n'est prévu de peuple ; on dirait que ce n'est pas le peuple, et il continue à croire que tout est pour le mieux

Je viens de voir un acte officiel du Mikado, le nouvel empereur du coiffer la formule suivante :

« Ministrito par la grâce du Ciel, empereur du Japon place sur le trône impérial occupé par la même dynastie depuis les temps les plus reculés.

— Donné en notre Palais Impérial à Tokio, le 5e jour de la 5e année de Meiji, correspondant à l'An 2571 de l'avènement de l'empereur Jimmu »

L'empereur Jimmu est celui dont je parlais comme étant le dieu Soleil. Ama-Tsu-Kaze est donc monté sur le trône il y a 2571 ans et le Mikado actuel est son descendant en ligne directe et ininterrompue. C'est prodigieux ! Il faut dire que de tous temps les Japonais avaient des hommes en dehors de leurs légèmes, et que l'adoption d'autants est encore aujourd'hui les plus répandues en Japon ; on ne dit pourtant pas que ce soit chez eux la langue signée dès de même, et alors, ceci, un fait m'avaient remarqué.

Quant à la qualification de Meiji, elle veut l'ax plication : lorsque le nouveau monarque monte sur le trône, il commence une nouvelle ère ; et celle ci a la qualité d'un nom, or Mutsu-hito a qualité de siècle de Meiji, et comme il y a 40 ans qu'il règne, nous sommes dans le 40e année de Meiji.

6 septembre

Toujours pas d'eau ! Tous les jours on nous en promet pour « aujourd'hui ». Pas moyen de sortir. Donc tout est pour le mieux. Quel gentil peuple ! Rien ne l'agite et tout la laisse indifférent. Voilà le secret de bonheur !

Par contre, le riemin de fer remarche vers Tokio, mais pas encore vers Osaka-Kobe. Quelque jour cela peut faire ! Nous attendrons. Nous avons bien le temps !

Hier j'ai été rejoi par un vieux Japonais de Tokio. Après m'avoir enlevé mes chaussures, je fus introduit à pieds de lac « dans la pièce du sève son lile, il se tenait accroupi sur le tatami, écrivant avec des pinceaux sur de longues feuilles, en alignant des lettres de haut en bas.

La pièce où il se tenait avait toutes ses glissettes larges ouvertes et rein format comme un terrasse donnant sur un jardin miniature. La dame de la maison était venue me servir une petite coupe de thé, tout en me marquant par des courbettes et des sourires, combien elle m'enviait. Nous causâmes. Il est question d'art japonais ; il me demanda si je voulais bien con descendre à lui faire l'honneur de venir jusqu'à ma modeste collection ce à quoi j'acquiesçai avec empressement. Il me fit monter à l'étage. Tout y était nu comme un rez-de-chaussée ; aucun peu d'ameublement ; mais, sur toute la surface du vaste étage, il ne trouve de vase de fleurs, bibels dans le mur il y a des panneaux coupant d'énormes rideaux, dans les panneaux de chaque, mais un ordre parfait des caissettes et des rouleaux qu'on allait entrouvrir en mon honneur : il accompagnait chaque rouleau d'un commentaire de salutaire, plus, comme s'il voyait ses trésors pour la première fois.

Il est surpris souvent de ne voir dans les maisons japonais aucun objet d'art, mais on m'affirmait que le Japonais ne faisait aucun de laps de ses biens, et j'en trouvais les la confirmation. Et ce que j'ai vu, ce sont des meubles en bois, en ivoire, en bronze, en or et en argent ; des boîtes de tout genre et de tous usages, des ustensiles de table, des étoffes, et des monnaies anciennes, et des broderies. Il y en avait de quoi meubler un musée. Cet art japonais est vraiment complet ; je ne parle pas des objets pour l'exposition, bons pour des bazars, mais des choses anciennes, faites il y a des siècles pour leur usage, sans préoccupation de vente, mais pour le plaisir de l'artiste. Et quelle perfection ! Quelle patience ! Quelle adresse ! Quelle étoffe de poils et de plumes, travail de longue patience que dans notre siècle plus pressé on ne pourrait pas concevoir.

Mais je n'ai pas pu tout voir, car l'heure impérieuse me rappelait que la gare de Shimbashi était à plusieurs kilomètres, et qu'il fallait rentrer à Yokohama pour le dîner.

Mon kourouma-ya, repose par la longue attente fait comme un zèbre à travers le labyrinthe des rues, et nous nous sommes rendus à l'ancien Palais Mikadonal, d'un goût que je ne connais pas, avec ses murs sombres de fortesse et ses toits pointus de ces merveilleux pins, plus ou moins conformistes. Je ne vais jamais en ensemble imposant sans ressentir une émotion intellectuelle cette vision vous rapporte dans les siècles des siècles antiques. Je fais revoir mon cheval humain ; il est sans doute satisfait de voir un « sâm sân étranger», admirant cette mystérieuse construction ; il se retourne vers moi, un large sourire et décrivant une ellipse il me dit que l'enceinte avait plus de deux rés, c'est-à-dire près de 3 kilomètres de tour. Vraiment, vous imaginer une forteresse impénétrable de neuf kilomètres de circonférence, plantée au beau milieu d'une ville immense !

9 septembre

Enfin, depuis ce matin nous avons de l'eau par intermittences, mais toujours pas de communication avec Kobe. Enfin, l'eau nous consolera de l'absence de nouvelles. Le Maire de Kobe a la distribution municipale, eu autrement. Il n'est pas question d'une prodigalité vraiment excessive. A peine la région avait accompagné d'un nouveau déluge. Quand donc, cela finira-t-il ! Aussi est-il bien, d'humidité, et il pousse chaque nuit des champignons sous nos vêtements, qui obligent soient effilés des barbes à faire envie à un pétrolier. C'est cette humidité qui explique l'adunation verdâtre de la nature, qui, en ce pays, ne parvient pas à fermir. Les Japonais ne sont pas autant que nous ni de l'humidité ni de la chaleur ; il leur dire qu'ils de la chaleur, qui en conséquence, ce en quel je les envie ; ensuite ils prennent des bains et font des abluvions journalières tout le long de la journée.

Le bain est la passion invétérée du Japonais, cela se passe dans des établissements où les adultes payent 3 sen (7 ½ centimes) les jeunes gens 2 sen (5 centimes) et les enfants 1 sen (2 ½ centimes) près à la portée de tout le monde. C'est pour les pouilles.

Il y a 6 Tokio plus de 1500 bains publics et ils reçoivent plus de 600.000 baigneurs par jour.

Le bain est très brûlant ; il va de 45 à 50 degrés centigrades. C'est exquis. Tous les étrangers abahissent de suite à ces hautes températures qui donnent des réactions douces et rafraîchissantes.

En dehors des bains publics qui ne servent qu'aux classes nauvres, tout le monde a son installation balnéaire chez soi. Cela consiste en une pièce de 3 mètres sur 3 mètres, et 1 m 50 de hauteur. Une fois cimaille, il sert à tourie le lamille l'homme d'abord y a droit ; les fils viennent ensuite, puis la femme et les filles ; les servantes n'ont leur tour que lorsque toute la famille y a passé. Ne vous décrez pas : le Japonais étant de nature plus propre absolue, et cet exemple étant renouvelé tous les jours, il n'est pas plus sales pour jour ce ne peut jamais être un tourion de culture, comme vous pourrez le voir.

La où il n'y a pas d'établissements de bains an prend des tubs et s'il n'y a pas de cour, on les prend dans la rue.

C'est comme ça. Ce sont des gens propres et sous ce rapport ils pourraient faire rougir de bas de peuples « civilisés ». Ils sont propres et pas pudes. Que voulez-vous. On n'est pas parfait.

Je disais en parlant des bains des familles. Elle ne sont pas toujours mixtes, mais presque tout. C'est sur au suprémitie qu'est lavée la famille japonaise, qui, je le dis tout de suite est le plus bon enfant qui puisse exister. Les fils ne quittent pas la maison paternelle pour fonder de nouvelles familles ; non, ils restèrent mariés, mais ils vont la loi du père, et de l'aînés jusqu'au dernier en la soumission et en la soumission. Remarquez que le Japonais étant un être doux et juste, vraiment accessible à la culture et à la pitié, ne prend pas de femme, mais prend des renniques. Mais que dire d'une famille composée des grands parents, des parents, des fils, des fils-femmes, et de tous les enfants, les jours nombreux qui y naissent ! Eh bien, ils vivent dans des maisons légères où le moindre bruit se répercute partout facilement chez les voisins. Il faut écrire que tout se passe dans le pays la plus profonde, et c'est ce qui existe par tout. Et pourquoi ? C'est parce que l'on a donné au Japonais une éducation spéciale, qui lui fait restreindre plus dans la vie de leur ami et s'éloigne d'avance, et qui jamais ! ne peut y avoir lutte d'influence.

J'ai pris le petite de traduire des « Thèses japonaises » de Chamberlain malgré leur longueur et les nombreuses indications de « Dyna ... gaku » ou l'enfer devoir des femmes.

Les vœux, mais que je leur remarquer que ce ne sont pas des instructions personnelles mais des adressées directement aux filles et pratiquées d'ailleurs à leurs les mères.

« Etant donnée la destinée des filles d'habiter une nouvelle maison, et de vivre dans la soumission de leurs beaux-parents, il est plus nécessaire qu'elle ait une pour les garçons de recevoir avec respect les instructions de leurs parents. Si les parents, par excès de tendresse leur permettent de devenir volontaires, elles se montreront intolérablement capricieuses dans la maison du mari et s'attirer ainsi son affection, lands que si le beau-père est un homme de principes corrects, la jeune femme trouvera le joug de ses principes intolérable. Elle hâtera et dérèrera son beau-père et sa bout de ces discussions domestiques qui se nouvent non renvoi de la maison conjugale, ce qui la couvrira d'opprobre. Les parents doublent la mauvaise éducation qu'ils lui ont donnée pourrait blâmer la conduite du beau-père, mais ils seront d'ailleurs, car tout le désastre doit être attribué sans doute à l'éducation erronée que la fille a reçue de ses parents.

« Dans une femme, un cœur vertueux est plus précieux qu'un joli visage. La cour de la femme du Japon est toujours excellente. Elle regarde le gouvernement autour d'elle, fait éclater la vertu et les sur son entourage ; ses paroles sont sérieuses et son accent vulgaire. Quand elle parle, c'est pour ne pas concurrence des autres, pour faire des reproches, pour envier, pour se guider de dérèg personnelle, pour rester pour ne pas blesser d'autres, les seuls qualités qui conviennent à une femme sont la gentilla obéissance, la chasteté, la tendresse et la tranquillité.

« Depuis son enfance, une fille devrait toujours observer la ligne de démarcation séparant les hommes des femmes, et jamais, même pour un instant, ne devrait-il lui être permis de voir ou demander le moindre inconvenance. Les usages de la société ne permettent pas aux deux sexes de s'asseoir dans le même appartement, d'avoir leurs vêtements dans la même chambre, d'en baigner au même endroit, ni de se prendre quelque chose directement de la main à la main. Une femme qui sort le soir doit en tous cas porter une lanterne allumée et sans parler des dangers, elle doit observer une certaine distance ne'me avec son mari et ses frères.

« De tous jours, les femmes des maisons intérieures ignorent toutes les règles de rette nature, se comportant d'une façon désordonnée, celles contraintent leurs réputations, et attirent sur leurs têtes les reproches de leurs parents et de leurs frères et passent toute leur existence d'une manière improfitable. Ceci n'est pas lamentable ? « Il est évident que le mari qu'une femme ne doit pas contracter d'amitié ni d'intimité saute par l'ordre de ses parents. Même du point de la vie, elle doit diriger son cœur vers son mari ou du mêlel et observer les règles des convenances.

« Quelqu'humble et nécessaire que soit la situation du mari, elle ne doit pas y trouver faute, mais elle doit considérer le pauvreté du mérage, qu'il a plu au Ciel de lui donner, comme l'ordre d'un destin impropre.

LA CONTREBANDE

Les préposés des douanes Vandenberghe et Daniel, de la brigade de la Madeleine, embusquée rue Alfreddyn, ont arrêté le nommé Fidèle Tesche, 20 ans, peigneur, rue de Flandre, à Roubaix, qui était muni de 6 kil d'allumettes belges. Le contrebandier a été remis à la gendarmerie pour être transféré à Lille.

DISPARITION

On signale la disparition d'un ouvrier fileur, M. Paul Accou 58 ans, fileur, qui demeurait au logement chez M. A. Brunel, rue du Tilleul, 128

Le disparu qui est chauve et porte une moustache grise, était vêtu d'une blouse bleue rayures noires et blanches, chemise à correaux bleus et blancs, pantalon noir, gilet gris foncé, veston noir, chaussettes de laine noire, souliers à bridge.

UNE BELLE REUNION A LA 3e SECTION DE LA SOLIDARITE

La réunion organisée par la 3e section de la Solidarité Républicaine et qui a eu lieu dimanche soir dans le bâtiment de l'estaminet du Moulin-Vert, rue de Gand, n'est couronnée d'un grand succès.

Notre ami Henri Loridan, conseiller général, avait bien voulu accepter l'offre du président de la section, le citoyen Vangheluwe, de présider la réunion.

M. Louis Merchier ce républicain à la parole ardente et persuasive, avait bien voulu, lui, en dépit des fêtes de Lille où il habite actuellement, accepter de plaidoyer devant la nombreuse assemblée de citoyens de Roubaix, et intéressant qui constitue l'une fusiée sociale de la République. Inutile de dire qu'il n'a pas eu de peine à démontrer que tel reste encore des réformes à accomplir, la République ne pouvant exister et avoir des beaucoup tout contrairement aux assertions de ceux qui par ignorance ou par parti-pris prétendent nuisible à la République n'a rien fait pour les travailleurs, pour les humbles.

La séance s'est ouverte par une chansonnette alcoolique du syndicalisme conseiller général, qui avait à ses côtés la membre du bureau de la section. Il remercie les citoyens de l'empressement qu'ils ont mis à répondre à l'invitation qui leur a été faite, proclame la conférencier le bienfait qu'il, dit-il, est bien d'être un inconnu, et le bénéfice du sujet qu'il a choisi. Aucun autre ne pouvait offrir plus d'intérêt.

Le président de séance donne lecture d'une lettre du vaillant doyé-mère, le citoyen Gustave Drog, qui regrette de ne pouvoir assister à la réunion ayant dû regagner Paris, et renouvelant l'expression de sa sympathie la plus chaleureuse au propagandiste de la noble œuvre républicaine qu'est M. Merchier. (Applaudissements).

La parole est ensuite donnée à M. Merchier qui la salla applaudit.

Très, étonnamment, comme toujours, M. Merchier développe le sujet qu'il a'était proposé, montrant ce que la République a fait depuis l'enfant prélève dans le sein même de sa mère, et ce qu'elle avait en sa mission, jusqu'au tombeau.

Il passe successivement en revue les lois sociales, les diverses lois militaires, la législation du travail, les lois sur les retraites, la mutualité, la solidarité et la prévoyance sociale, etc., ainsi que notre loi sur le métier, celle des retraites ouvrières qui étaient bien par aboutir en dépit des difficultés qu'elle rencontre.

Nous n'avons pas besoin de dire que le conférencier a été fréquemment interrompu par les applaudissements de l'auditoire.

En terminant il fait acclamer la nom de M. Drog qui a provoqué les l'éclosion de tant d'œuvres admirables.

M. Henri Loridan remercie M. Merchier de sa belle conférence. Il remercie également ceux de ses amis du conseil municipal qu'il aperçoit dans la salle, notamment MM. Paul Massart, Abel Lefevre, Deswarzieux, etc.

M. Merchier se leve à nouveau pour remercier Henri Loridan qui lui a fait plaisir de venir, en restant plus à Tourcoing, il est toujours à la disposition de ceux qui auraient besoin d'un conseil en certains cas où ils éprouveraient des difficultés légales.

CONTRAVENTIONS

La police a dressée des contraventions à charge de Augustin V..., demeurant à Roubaix, rue du Sablon, pour avoir vendu des légumes à moins de 100 mètres des halles ; M. V..., architecte, pour défaut de balayage ; Pierre D..., 39 ans, appelé, rue Romain 15 ..., 27 ans, maçon, et Amédée L..., 47 ans, journalier, pour ivresse publique.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— M. Honoré Delmotte, 50 ans, fileur chez MM. Prouvost et fils, Tourcoing, rue de la Blanche Porte, a fait une chute dans les escaliers et a contracté une contusion du thorax droit, qui entraînera une diminue de jours d'incapacité de travail.

— Mlle Marie Demay, 20 ans, tréme chez MM. Achaia et Pierre Poiret, rue de Dunkerque, a été blessée au cou en soulevant un panier. Docteur Dechert 8 jours.

— M. Adolphe Boisu, 16 ans, tourneur chez M. Dubrulle fils, continuateur, rue de la Blanche Porte, a été atteint d'un coup de fer. Docteur Guisset, 12 jours.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Marie-Thérèse Thuillier rue du Pileus 66 — Albert Debruyne, rue de Valmy, 27 — Berthe Gambert, rue Colbert, maison Haag, 30 — Marcel Gaudry, rue Daubenton, 19 — Jeanne Delepoulle rue de Croix, 9 — Anna Dutemm, rue Calmel, 1.

Mariages. — Entre : Fleury Pérzeux, coiffeur, et Jeanne Lemaire, sans profession — Cyrille Lebetrée, domestique et Odile Pinay, cuisinière — Jean Vandycke, peigneur et Marie Marie Luel, couturière — Arthur Vanbeulaere, peigneur et Albertine Soyez, ménagère.

Décès. — Gilbertine Debergher, 11 ans 8 mois, modiste rue du Général-Dumouriez, 8 — Gustave Desauvages, 50 ans 2 mois, maître brasseur, rue de Paris, 16 — Marie Bégodé, 40 ans 10 mois, tréphée, rue du Pont-Petit, 4 — Blanche Mercier, 1 mois, 28 mois sans profession, rue de la Malterie, 100 — Marie Mailliez, 84 ans 7 mois sans profession, rue de Normandie, 16 — Paul Dembleuvel 1 an 10 mois, rue de la Croix-Rouge, 81 — Apolonia Delsprolx, 68 ans, sans profession, rue Auboulet, 121.

Condition Publique des Matières Textiles
DE LA VILLE DE TOURCOING

Entrées du 14 au 19 juin 1909

Laine peignée 622.176 kilos; laine filée 161.580; blousses et laines diverses 229.076, coton 104.095. Total : 1.116.924 kilos.
Nombre de balles : 2[illegible].

Conditionnements [illegible]. — Tirage 390. — Dégraissages [illegible].
Marché à terme : 61.480 kilos.

AUTOUR DE LILLE

WATTRELOS. — Concours de chant et de musique. — Voici les dispositions qui ont été prises pour ce jour concernant les concours de chant et de déclamation du 11 juillet. A 9 heures à dimanche, salle Blanc, rue Carnot, concours de déclamation et de chant, ainsi :

1° Concours de déclamation ; 2° Catégories : genres dramatique et comique.

Il n'y a point de morceau imposé; chaque concurrent devra déclamer deux morceaux au choix et les exemplaires de ces morceaux devront être déposés au Secrétariat de la Mairie, jusqu'à la réception du jugement, au plus tard le 10 juillet.

Quatre prix de 12, 8, 6 et 4 fr. pour chaque catégorie. Des diplômes seront décernés aux lauréats ; on ne peut concourir qu'une dans une catégorie. Les dames y sont admises.

2° Concours de chant, comique genre, chansonnettes avec ou sans parlé — 32 prix : 75, 10 et 5 fr. — Produire deux morceaux au choix. Il n'y a pas de morceau imposé.

Le premier prix du concours devra se produire au concert de l'après-midi, salle Brillant. Une gratification lui sera allouée.

Les concurrents, en se faisant inscrire, devront déposer un exemplaire de leur partition à la Mairie.

Le piano d'accompagnement sera tenu par Mlna Angèle, premier prix du Conservatoire de Lille. A 2 heures ½, salle Brillant, rue des Bonnets, concours de chant.

Division d'excellence, pour les deux catégories. — 3 prix : 20, 15 et 10 fr — Les lauréats ayant obtenu un ou plusieurs prix, en tre division, dans ces deux catégories, ne pourront concourir que excellence. Toutefois, il n'est pas interdit à d'avoir obtenu de premier prix pour s'y faire inscrire. La division d'excellence est ouverte à tout indifféremment. Produire deux morceaux au choix. Il n'y a pas de morceau imposé.

1re catégorie. — Romances, morceaux d'opéras, etc. — Basses et baryton. — 2e division : 1re division : 15, 10 et 5 fr. ; 2e division : 10, 8 et 4 fr. — Produire deux morceaux au choix. Il n'y a pas de morceau imposé.

2e catégorie. — Romances, morceaux d'opéras, etc. — Ténors. — 2 divisions — 1re division : 15, 10 et 5 fr. ; 2e division : 10, 8 et 4 fr. — Produire deux morceaux au choix. Il n'y a pas de morceau imposé.

Concours de duos. — Division unique : 15, 10 et 5 fr. — 3 prix : 20, 15 et 10 fr. — Produire deux morceaux au choix. Il n'y a pas de morceau imposé.

Concours de trios. — Division unique : 15, 10 et 5 fr. — 3 prix : 20, 15 et 10 fr. — Produire deux morceaux au choix. Il n'y a pas de morceau imposé.

Concours de chœurs. — Chœurs mixtes, chansonnettes, etc. — Chœurs d'hommes, etc. — 2 prix : 20, 15 et 10 fr. — 1re division : 3e prix : 15, 10 et 5 fr. — Il n'y a pas de morceau imposé. Produire deux morceaux au choix. Les chanteurs devront obtenu un ou plusieurs prix en tre division ne pourront concourir qu'en excellence. La division d'excellence est ouverte à tout indifféremment. Produire deux morceaux au choix. Il n'y a pas de morceau imposé.

Pour clôturer le concours, le lauréat comique genre prime le malin, salle Steux, se produira de nouveau pour donner à la fête plus d'éclat et de gaieté.

L'inscription sera close le samedi 10 juillet au soir.

Les concurrents, en se faisant inscrire, devront déposer un exemplaire de leur partition à la Mairie. Le piano d'accompagnement sera tenu par Mlna Angèle, premier prix du Conservatoire de Lille.

LANNOY. — Les examens pour le certificat d'études primaires ont eu lieu vendredi pour les garçons et samedi pour les filles.

Les candidats étaient au nombre de 148. — 147 ont été admis.

Les prix départementaux ont été attribués : le 1er à Wilmes, 2e à Bouchez, 3e à Mlle Wilmes, 4e à Mlle Lannoy, et le 5e à Maurice Desaingues, d'Hem.

Voici les épreuves de ces examens (garçons) :

Dictée. — Travail et Bonheur. — Le travail, même un travail ochereux, est une source de bonheur. Rien n'est plus ennuyeux que l'oisiveté. Nous savons tous comme le temps passe vite quand on est très occupé, les heures pesent, au contraire, aux malins des paresseux. Les occupations chassent les soucis et les petits chagrins de la vie. L'homme occupé n'a pas le temps de rêver et de s'agiter.

Celui s'applique spécialement aux travaux des champs et de l'atelier, travaux humbles, il est vrai, mais qui, s'ils ne lont pas mériter à non vers l'honneur de la célébrité, nous donnent, au moins, la satisfaction du devoir accompli et la santé, cet inestimable bienfait.

Lunnock.

1. — L'opinion que soutient Labbock dans ce texte, n'est-elle pas contraire à l'opinion de beaucoup de gens ? Quel a raison ? — 2. Décomposer le mot «inestimable» et expliquer-en le sens. — 3. Analyser «nous» — Analyse logique de la phrase : Les occupations chassent les soucis et les petits chagrins de la vie.

Composition française. — Votre maître a écrit au tableau comme modèle d'écriture : « L'ignorance est un des plus grands maux » Exposez les réflexions que vous suggère cette maxime et indiquez ressortir par des exemples les inconvénients de l'ignorance

Arithmétique. — Un propriétaire achète une maison q